

Communiqué de presse

Le Dr Lardenois élu Président de la CNAVPL

Le Dr Thierry Lardenois a été élu jeudi 1^{er} septembre Président du Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) au premier tour par 24 voix contre 12 voix à Mme Marie-Anne François, ancienne présidente de la CARPIMKO et de la CNAVPL, candidate représentant l'UNAPL.

Instituée en 1948, la CNAVPL fédère dix caisses de retraite, dénommées "sections professionnelles". Ensemble, elles représentent l'Organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales qui compte plus d'un million d'affiliés.

La CNAVPL est chargée :

- de gérer le régime de base des professions libérales ;
- d'animer et de coordonner l'action des sections professionnelles ;
- de représenter l'Organisation auprès des pouvoirs publics.

Son conseil d'administration est composé des présidents des dix sections professionnelles et de six représentants des organisations syndicales interprofessionnelles des professions libérales.

Chaque section professionnelle représente un groupe de métiers :

- chirurgiens-dentistes et sages-femmes (CARCDSF) ;
- médecins (CARMF) ;
- infirmiers, masseur-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes (CARPIMKO) ;
- vétérinaires (CARPV) ;
- agents généraux d'assurance (CAVAMAC) ;
- experts-comptables et commissaires aux comptes (CAVEC) ;
- officiers ministériels, officiers publics et des compagnies judiciaires (CAVOM) ;
- pharmaciens (CAVP) ;
- architectes, agréés en architecture, ingénieurs, techniciens, géomètres, experts, conseils, consultants, etc. (CIPAV) ;
- notaires (CPRN).

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (126 043 cotisants, 111 818 prestataires au 1^{er} janvier 2022). En 2021, elle a versé 3,03 milliards d'euros de prestations, ses recettes s'élevant à 3,09 milliards d'euros (dont 2,76 milliards d'euros de cotisation et 328,5 millions d'euros de résultat financier).

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr